

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 83 Education musicale 3			
Code	PEPS3B83PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Michel VAN TRIMPONT</b> (michel.van.trimpont@helha.be) HELHa Gosselies <b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Fanny ROUCOU</b> (fanny.roucou@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter, intégrer des contenus et s'exprimer à travers des pratiques liées à la discipline.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B83PSA      Éducation musicale      30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B83PSA      Éducation musicale      20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Code	22_PEPS3B83PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Fanny ROUCOU</b> ( <a href="mailto:fanny.roucou@helha.be">fanny.roucou@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette Unité d'Enseignement a pour but de répondre aux besoins des futurs enseignants dans la construction d'activités musicales, notamment au regard du programme de l'école maternelle émis par le réseau de l'enseignement catholique fondamental.

La musique est envisagée dans un double aspect :

- D'un part, l'étudiant est amené à perfectionner sa propre pratique musicale, continuant le parcours initié en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup>. Il développe son vécu de la discipline pour elle-même : il envisage son rôle de futur formateur auprès des élèves, ce qui l'engage lui-même à une pratique qualitative. Il en profite également pour exploiter la musique en tant qu'outil, pour son futur professionnel.
- D'autre part, l'étudiant se plonge dans l'aspect technique, essentiel à la transmission juste et efficace de la discipline dont il aura la charge. Le développement méthodologique et des outils spécifiques sont placés dans un contexte théorique ; ils sont vécus, détaillés et finalement reproduits. L'étudiant attache de l'importance à la construction des activités musicales (travail porteur de sens, développement et description du dispositif, combinaison des activités entre elles, etc.). A ce sujet, l'étudiant revoit ou découvre des concepts et définitions particuliers, poursuivant le travail mis en place dès la 1<sup>ère</sup> ; il les reconnaît, les comprend et les manipule dans les différentes mises en situation.

C'est au travers de ces deux optiques, « personnelle » et « technique » que s'inscrivent les diverses thématiques abordées ; elles seront par ailleurs autant que possible intégrées dans la pratique de terrain grâce aux différents stages.

Le format de cours ayant une portée essentiellement **pratique**, il sous-entend toute une série d'engagements, au sein des ateliers organisés :

- Un investissement au niveau de la pratique musicale elle-même, sans jugement face à sa propre production ou celle d'autrui,
- Une volonté de prendre part à une production musicale commune de qualité lors des séquences en classe,
- Une participation durant les moments de mise en situation,
- Un intérêt et une collaboration durant les moments d'échanges d'opinions, de questionnements, d'observations, dans le contexte théorique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### **Compétence 4 Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

##### 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

#### **Compétence 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur**

## **enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

### **Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

### **Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

En outre, **l'étudiant(e) sera capable** :

- d'expérimenter, d'analyser, et de reproduire des pratiques liées à la discipline
- de s'exprimer et s'investir à travers les différents contenus dans une situation pratique

(Ces deux points se nourrissent et interagissent l'un avec l'autre. )

- De proposer et de mettre en place des activités intéressantes liées à la discipline, en se basant sur les éléments étudiés durant son parcours, sur les ressources renseignées et sur sa propre créativité.
- D'exprimer le déroulement de cette activité, en relevant les points essentiels de sa mise en place, afin que celle-ci puisse être reproduite par autrui.
- De justifier de l'intérêt d'une activité, aussi bien pour l'élève que pour l'enseignant, en prenant pour référence le programme exploité et tout en gardant un regard objectif et critique.

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### **Contenu**

- Pratique personnelle : expression vocale, expression rythmique, travail de posture, de ressenti corporel.
- Etude d'un répertoire de rondes et jeux dansés.
- Travail de synthèse et de compilation d'activités musicales en exploitant la relation entre histoire et musique : cadre historique et répertoire 'classique', présentation d'ouvrages jeunesse, exploitation de documents pédagogiques, conseils et méthodologie, observations et mises en situation.

Ces différents points impliquent une mise en lien avec des chansons, des musiques instrumentales, de jeux de doigts, des orchestrations, des albums jeunesse, et d'autres activités disciplinaires.

*L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.*

### **Démarches d'apprentissage**

Au cours des séances, les formats varient, et ce, afin que les étudiants s'entraînent à délivrer une production musicale intéressante, qualitative et attractive (aussi bien pour l'enseignant que de l'élève). Nous alternons les structurations théoriques, les réalisations/l'utilisation du matériel, les mises en situation, les discussions méthodologiques, les partages d'expérience. Cet ensemble a vocation de nourrir le sens critique de l'étudiant.

Ce dernier est considéré comme un acteur essentiel du cours, puisqu'il prend activement part aux démarches mises en place. L'engagement et l'implication, comme décrit dans l'introduction, sont donc des ingrédients indispensables pour une expérience efficace et épanouissante.

Le principe de collaboration est également un incontournable, à travers les différents exercices et travaux de groupe à réaliser, pendant ou en dehors des heures en présentiel.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Lors des différentes séquences pratiques, des corrections et conseils sont délivrés pour tendre vers une amélioration régulière.
- L'étudiant est encouragé à s'investir dans la récolte et la préservation de son répertoire ; il peut recourir aux enregistrements audios ou vidéos. **Note importante** : ceux-ci étant uniquement réservés à l'exploitation personnelle et professionnelle, l'étudiant veillera à en faire un usage respectueux et raisonnable, tenant compte de l'interprète et de l'auteur du matériel musical présenté (pas de diffusion publique nuisant au principe de droit à l'image et/ou d'appropriation abusive de la part de l'étudiant nuisant au principe de droit d'auteur).
- Un accompagnement, individuel ou en groupe, est envisagé lors de la préparation des stages ou lors de la

réalisation de travaux de groupe (dans ce dernier cas, cette aide peut être limitée par des consignes préétablies ou le caractère évaluatif du travail).

## Sources et références

- Matthys A. (2006), Le Jardin des Sons, Paris, Ed. Van de Velde
- Bachelard A., Buoncristiani L., Dirand E., Jobard M., Penneçot I (2003), La Sonorisation d'album (contenu disponible sur e-classe.be, repris dans le syllabus)
- Van Camp M. et Hicorne A.-M. (2020), Une histoire en sons et en musique (contenu disponible sur e-classe.be, repris dans le syllabus)
- Sene S. (2018), Allez, on s'échauffe : guide technique et pratique, Paris, Riveneuve Ed.
- Brault Simard L., 50 rondes, danses, jeux de mains, Québec, Ed. Les productions de la vraie vie.
- Ressources de vidéos mises à disposition par les collectifs de danse Les Brayauds CMDT 63 et l'OCCE 68.
- Ressources pédagogiques exploitées dans le cadre des activités des "Jeunesses Musicales"
- Répertoire de référence composé d'artistes jeunes et de musiques dites 'classiques'.

D'autres références sont utilisées au cours ou citées pour information.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Partitions des différentes chansons étudiées.
- Dossier : « Rondes et jeux dansés »
- Fichier : « Répertoire et références »
- Fichier : « Moduler sa voix dans le cadre de la vie de classe »
- Syllabus : « Histoire et musique »

Ces supports ne dispensent en aucun cas de **LA PRISE DE NOTES**. Ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours. La collecte du répertoire, par le biais d'enregistrement audio ou vidéo, sera à la seule charge de l'étudiant.

Des compléments peuvent être déposés sur la plateforme ConnectEd.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le travail journalier correspond à 100% des points d'évaluation. Un travail non remis et/ou non présenté en temps correspond à la note de zéro pour ce travail. Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectEd.

### Les travaux évalués seront :

- Un travail de groupe au Q1, comprenant une présentation orale (40%)
- Un travail écrit individuel à remettre au Q1 (20%)
- Un travail écrit individuel à remettre au Q2 (40%)

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	60	Trv	40	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Si l'étudiant ne peut participer à la réalisation et à la présentation du travail de groupe (suite à un certificat médical

de longue durée s'étendant sur le quadrimestre), il repassera le travail en question au Q3 ; les consignes seront adaptées en conséquence.

Si l'étudiant ne peut participer à la présentation orale de son travail de groupe en cas de certificat médical, il devra être convenu d'une nouvelle date le plus rapidement possible afin que le travail de l'étudiant soit considéré complet.

En cas d'échec dans la moyenne globale, l'étudiant repassera en individuel le ou les travaux pour lesquels il a été en échec. Si l'échec porte sur le travail de groupe, les consignes seront adaptées en conséquence.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).